

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VAL BRIARD

Madame, Monsieur,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du VAL BRIARD se réunira le :

JEUDI 15 JUIN 2023 à 19 H 00

**Dans la nouvelle salle du Conseil communautaire située dans l'Envolée
à la C.C. VAL BRIARD - Les Chapelles-Bourbon**

[Ferme Jean-Jacques BARBAUX,
2, rue des Vieilles Chapelles à Les Chapelles-Bourbon](#)

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,
Marc CUYPERS



ORDRE DU JOUR au verso

ORDRE DU JOUR

PREAMBULE

Approbation du Procès-Verbal du 6 avril 2023

AFFAIRES FINANCIERES

1. Décision modificative n°1 au budget principal
2. Décision modification n°1 ZAC Val Bréon 2
3. Dissolution du SMCBANC et répartition de la trésorerie
4. Remboursement des emprunts : convention bipartite entre Villeneuve-le-Comte et la CCVB
5. Remboursement des emprunts : convention quadripartite entre Villeneuve-le-Comte, Villeneuve-Saint-Denis, Val d'Europe Agglomération et la CCVB
6. Reversement de la compensation fiscale par la commune de Châtres
7. Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57
8. Autorisation donnée au Président de signer le marché Transport A la Demande (TAD)

CULTURE

9. Mise à disposition à titre onéreux de la salle de spectacle « l'Envolée » à l'association Sinolu
10. Mise à disposition à titre onéreux de la salle de spectacle « l'Envolée » à la Fédération Française du Bâtiment et des Travaux Publics (FFBTP)

DEVELOPPEMENT DURABLE

11. Adhésion à l'Association Aqui'Brie

JEUNESSE

12. Approbation du règlement intérieur du service jeunesse

RESSOURCES HUMAINES

13. Création d'un emploi non permanent de technicien polyvalent spécialité « Son »
14. Suppression de postes
15. Instauration du « Forfait Mobilités durables » au profit des agents de la Communauté de Communes du Val Briard
16. Modification des indemnités de mission – prise en charge de frais occasionnés par les déplacements temporaires

DECISIONS DU PRESIDENT PRISES EN VERTU DES POUVOIRS CONSENTIS PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE